



Photomontage 41 depuis la RD778 au sud-est de Loudéac

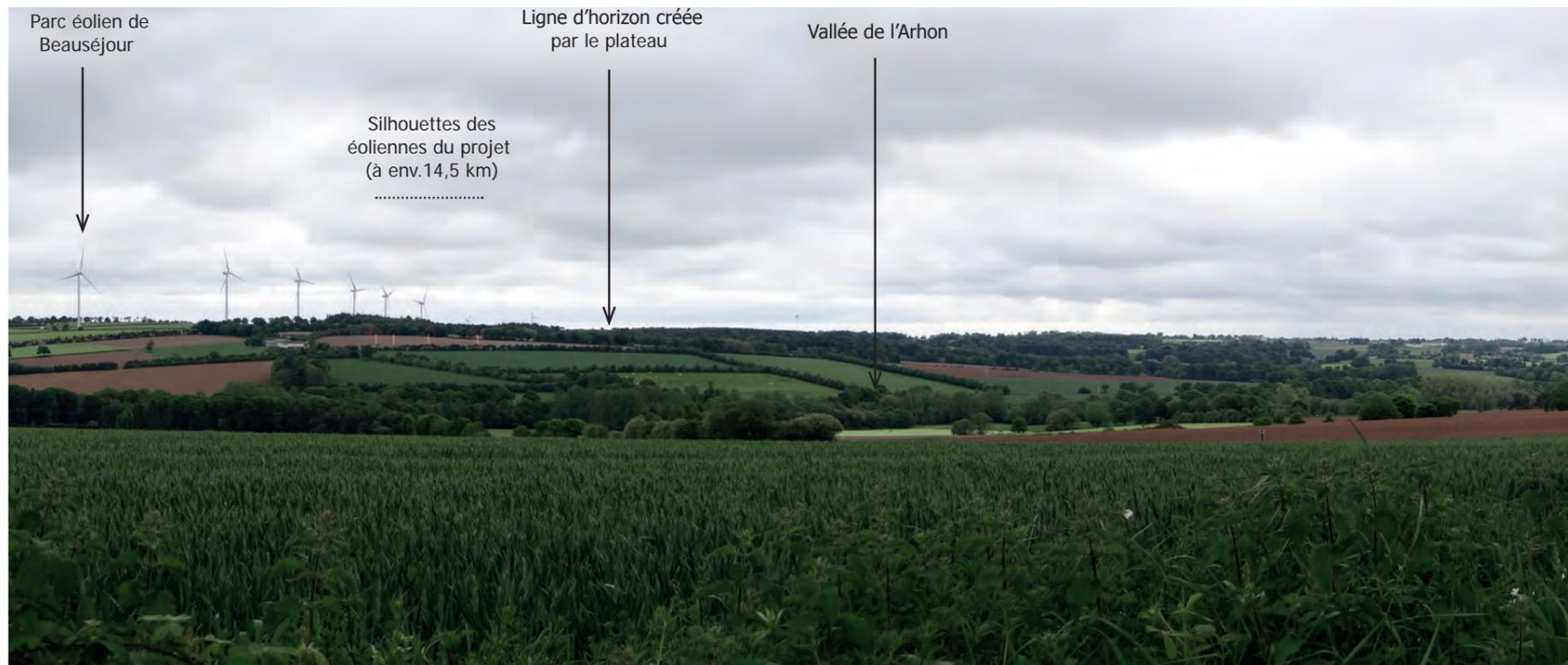
Le photomontage 41 est réalisé depuis le plateau entre les vallées de l'Arhon et du Lié, sur la **route majeure RD778 au Sud Est de Loudéac** en allant en direction de La Chèze et Plumieux.

Depuis cette route, des vues larges et lointaines s'observent vers l'Est et le Sud avec lecture du plateau bocager et les parcs éoliens existants. Ces vues s'observent sur le plateau à l'Ouest de La Chèze.

Ainsi, ce photomontage a pour objectif d'illustrer les vues lointaines depuis cette route et le plateau au Nord Ouest du projet.

Le projet se lit sur la ligne d'horizon créée par le plateau en arrière-plan du boisement cadrant la vue sur la droite (portions de pales des éoliennes du projet). Le projet est peu perceptible par sa localisation en arrière-plan du bois.

Ainsi, **ce photomontage illustre le rôle du relief et des boisements dans l'organisation des vues du projet en s'éloignant**. Les boisements peuvent constituer un écran visuel total (pas de vue du projet) ou partiel (vue du projet au-dessus du bois).



Photomontage 40 depuis la RD41 au nord de Saint-Maudan- Projet non visible (silhouettes des éoliennes localisées sur l'image)

Sur la route principale **RD41 desservant Loudéac au Sud Ouest** (axe Loudéac / Rohan), les **vues dégagées en direction du projet sont rares**. La route est en effet cadrée par des haies, auxquelles s'ajoute le rôle du relief.

Le **photomontage 41** est réalisé depuis la RD41 **entre Saint-Maudan et Loudéac** depuis un secteur de visibilité potentielle du projet (cf. carte de ZIV).

Il a pour objectif d'illustrer les vues lointaines depuis cette route et le plateau à l'Ouest / Nord Ouest du projet.

Le **projet n'est pas visible depuis ce point**. Le **photomontage illustre le rôle du relief dans l'organisation des vues sur le parc éolien en s'éloignant**.

Les boisements peuvent constituer un écran visuel total (pas de vue du projet) ou partiel (vue du projet au-dessus du bois).



Photomontage 33 depuis La Ferrière

Depuis le **plateau du cœur de l'aire d'étude** sur lequel s'inscrit le projet éolien étudié, des **perceptions plus proches s'organisent**.

Ce plateau est délimité à l'Ouest par la vallée du Lié, au Nord par le vallon au Sud de Plémet, au Sud par la forêt de Lanouée, et il s'étend vers l'Est. Plusieurs photomontages sont réalisés dans le périmètre rapproché et sont inclus dans un paragraphe spécifique.

A l'échelle éloignée, ce secteur de plateau concerne le Nord du projet.

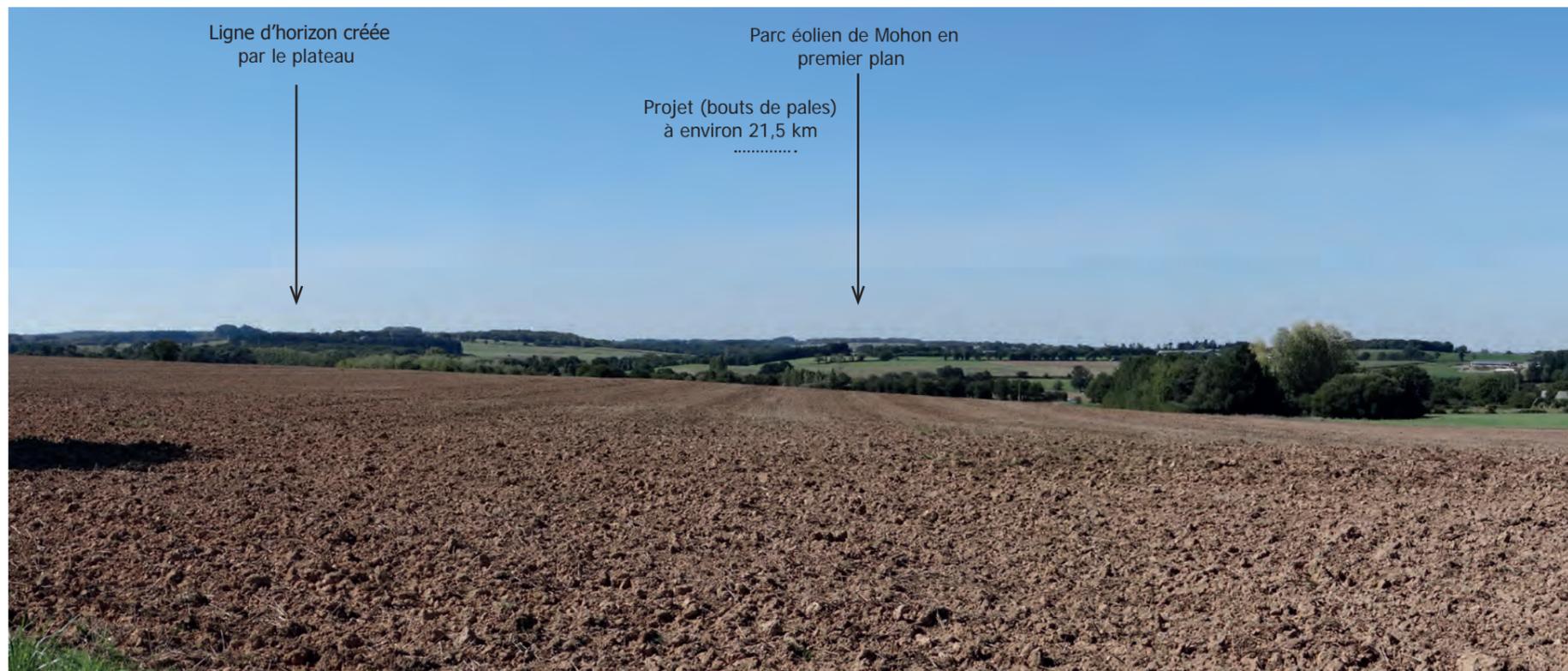
Le **photomontage 33** est réalisé depuis l'entrée Nord de bourg de **La Ferrière**, localisé à environ 7,3 km au Nord du projet.

Il a pour objectif d'illustrer les **vues depuis ce bourg et le plateau au Nord du projet**.

Le projet se lit en **une ligne de 4 éoliennes** sur la ligne d'horizon créée par le plateau, avec le parc éolien de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle. **L'emprise du projet est faible et la distance induit des éoliennes peu prégnantes.**

Ainsi, dans les bourgs, le bâti sera de plus grande échelle que le projet étudié, ce qui limite fortement l'impact visuel depuis les centres bourgs.

Le projet s'inscrit dans les vues plus dégagées dans les bourgs et principalement depuis les accès offrant des vues en direction du projet.



Photomontage 44 depuis le sud de Mauron sur la RD 766

Les vues lointaines depuis le Nord Est et l'Est sur le plateau de l'Yvel

La carte de **Zones d'Influence Visuelle** du projet indique que les **fonds des vallées** (du Ninian au Nord Est, du Signan et du Gloaron à l'Est) ne sont **pas concernés par des perceptions du projet** (secteurs en blanc sur la carte de ZIV).

Les **vues lointaines** du projet s'organisent depuis les secteurs de **plateau** orientés Nord/Sud entre les vallées **entre Ménéac et Guilliers et entre Merdrigan et Mauron**.

Le **photomontage 44** est réalisé depuis la **route majeure RD766 au Sud de Mauron** (axe Mauron / Josselin). Il a pour objectif d'illustrer les vues lointaines depuis cette route et le plateau à l'Est du projet.

Ce photomontage **illustre le rôle du relief et des boisements dans l'organisation des vues du projet en s'éloignant**. Le projet se lit en arrière-plan des bois et ondulations du relief qui créent les plans intermédiaires de la vue. Dans tous les cas, **l'emprise du projet est faible et la distance induit des éoliennes peu prégnantes**.

Le projet se lit sur la ligne d'horizon créée par le plateau (portions de pales) en arrière-plan des boisements, avec les autres parcs éoliens dont le parc de Mohon en avant-plan du projet.



Photomontage 48 depuis le plateau sur la RD13 entre Ménéac et Guilliers - Silhouettes des éoliennes (projet en rouge), projet non visible

Le **photomontage 48** est réalisé depuis la **RD13 entre Ménéac et Guilliers, et la Trinité-Porhoët et Mauron** dans l'objectif d'illustrer les vues lointaines depuis le plateau bocager à l'Est du projet.

Avec la distance, les ondulations du relief et la végétation arborée du plateau de l'Yvel conditionnent les vues en direction du projet éolien.

Ce photomontage **illustre le rôle d'écran visuel du relief et de la végétation en s'éloignant.**



Photomontage 34 depuis la RD66 à l'est de Ménéac- Projet non visible (silhouettes des éoliennes localisées sur l'image)

Le **photomontage 34** est réalisé depuis la **RD66 à l'Est de Ménéac** dans l'objectif d'illustrer les vues lointaines depuis le plateau bocager au Nord Est du projet.

Le photomontage **illustre le rôle d'écran visuel de la végétation en s'éloignant.**



Photomontage 31 depuis la RD 793 entre Ménéac et La Trinité-Porhoët- Projet non visible (silhouettes des éoliennes localisées sur l'image)

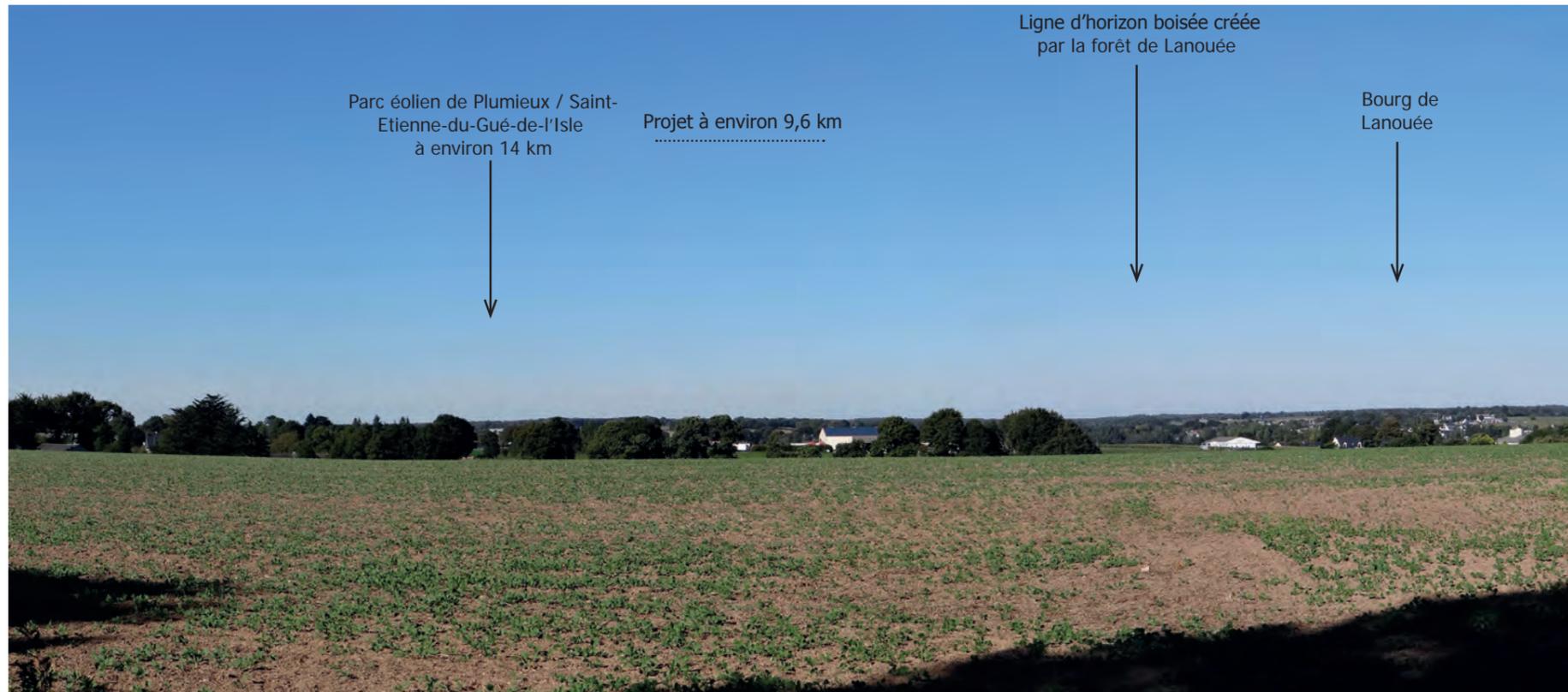
Depuis le **plateau du coeur de l'aire d'étude** sur lequel s'inscrit le projet éolien étudié, des **perceptions plus proches s'organisent**. Plusieurs photomontages sont réalisés depuis l'Est dans le périmètre rapproché et sont inclus dans un paragraphe spécifique.

A l'échelle éloignée, ce secteur de plateau concerne aussi l'Est du projet. La route principale **RD793 (Ménéac / La Trinité-Porhoët) est axée en direction du projet**. Cependant la **présence de bois et de végétation arborée limite les vues**, comme illustré par le photomontage 31. Le parc est peu perceptible (bout de pale de E1 à droite). Les **vues dégagées sur le projet s'organisent plus à l'Ouest à La Trinité-Porhoët** et sont illustrées par les photomontages depuis ce bourg dans le périmètre rapproché. Depuis la RD2 à l'Est de La Trinité-Porhoët, des vues peuvent s'organiser en fonction de la présence de haies et végétation autour de la route.



Photomontage 45 depuis la RD1 au Nord de La Trinité-Porhoët

Le **photomontage 45** est réalisé depuis le plateau ondulé et bocager au Nord de la Trinité-Porhoët Plémet. Le projet se lit en arrière-plan du bocage. Ce photomontage illustre la perception d'éoliennes d'échelle comparable à celle des haies et boisements en avant-plan. Ainsi, en se déplaçant dans le paysage bocager, cette végétation, ajoutée au ondulations du relief, induisent une alternance de vues du projet et de vues fermées.



Photomontage 36 depuis la RD778 au Sud de Lanouée

Les vues lointaines depuis l'Ouest et le Sud sur le plateau de l'Yvel

Le plateau de l'Yvel s'étend dans le périmètre éloigné à l'Est et au Nord de la vallée de l'Oust.

La carte de **Zones d'Influence Visuelle** du projet indique que les **fonds des vallées** ne sont **pas concernés par des perceptions du projet** (secteurs en blanc sur la carte de ZIV).

Au Sud Ouest, la ville de **Ploërmel** est **éloignée du projet d'environ 20km**. La **distance et la présence du bâti limitent fortement l'impact**.

A l'échelle du périmètre éloigné, le Sud du plateau de l'Yvel concerne le plateau au Sud de la forêt de Lanouée. Les **vues lointaines** du projet s'organisent depuis les secteurs de **plateau** dont depuis la **route principale RD778 (axe Josselin / Rohan / Loudéac)**.

Le **photomontage 36** est réalisé depuis la **RD778 au Sud de Lanouée**. Il a pour objectif d'illustrer les vues depuis cette route desservant Josselin, avec la vue sur le bourg de Lanouée et la forêt de Lanouée.

Le projet se lit en **une ligne de 4 éoliennes en arrière-plan de l'horizon boisé de la forêt de Lanouée** (lecture de pales), avec d'autres parcs éoliens dont celui de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.

Ce photomontage **illustre le rôle des boisements dans l'organisation des vues du projet en s'éloignant, et ici en particulier le rôle de front boisé de la forêt de Lanouée**. Le projet se lit en arrière-plan de la forêt qui crée un plan intermédiaire dans la vue. Dans tous les cas, **l'emprise du projet est faible et la distance induit des éoliennes peu prégnantes**.



Photomontage 35 au Sud de Bréhan

A l'Ouest, depuis les secteurs de **plateau entre la vallée de l'Oust et celle du Lié** (plateau de Bréhan), des **vues lointaines** s'organisent.

Le plateau crée une **ligne d'horizon orientée Nord/Sud** marquée par le vallonnement du Lié. Le **projet éolien** étudié s'inscrit **sur cette ligne de relief, avec les autres parcs éoliens**.

Le **photomontage 35** est réalisé sur la RD12 reliant Bréhan et Josselin, au Sud de Bréhan. Il a pour objectif d'illustrer ces vues lointaines depuis ce plateau à l'Ouest du projet, avec les autres parcs éoliens **dont celui de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle** à gauche, **et celui de Mohon** à droite.

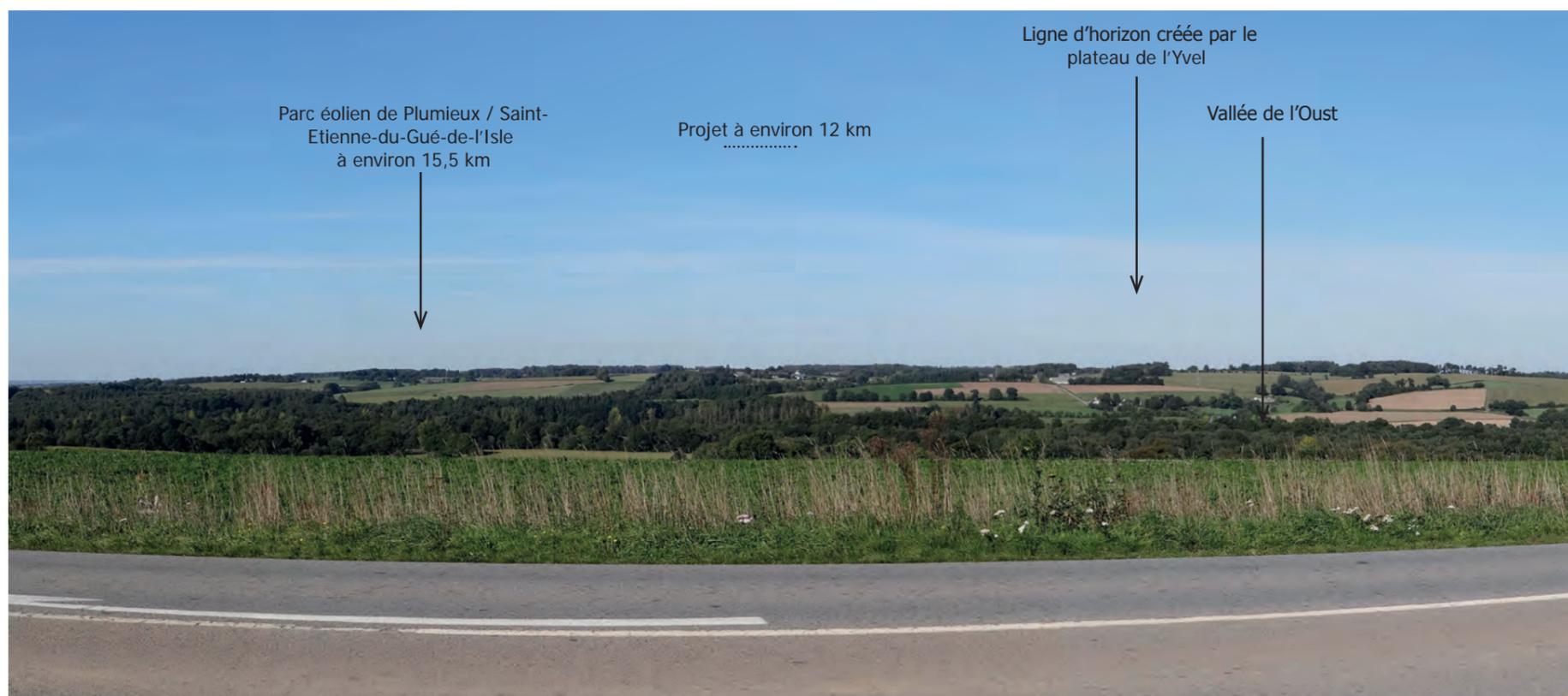
Dans cette vue, le projet se lit en une ligne de 4 éoliennes sur la ligne d'horizon créée par le plateau, avec E2 et E3 regroupées. Le projet est dans le prolongement du parc de Mohon.



Photomontage 46 au Nord de Bréhan

Le **photomontage 46** est réalisé au Nord de Bréhan, sur le haut de versant Ouest de la vallée du Lié, à l'Ouest du bourg de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle. Il a pour objectif d'illustrer des vues plus proches depuis ce plateau à l'Ouest du projet.

Dans cette vue, le projet se lit en une ligne de 4 éoliennes sur la ligne d'horizon créée par le plateau et le haut de versant de la vallée du Lié.



Photomontage 37 depuis la RD764 à l'Ouest de Josselin

Les vues lointaines depuis l'Ouest et le Sud sur le plateau de l'Evel

Depuis le **plateau de l'Evel localisé au Sud et à l'Ouest de la vallée de l'Oust**, des **vues lointaines** du projet s'organisent dont depuis la **route majeure RD764 (axe Josselin / Pontivy)**.

La carte de **Zones d'Influence Visuelle** du projet indique que les **fonds des vallées** ne sont **pas concernés par des perceptions du projet** (secteurs en blanc sur la carte de ZIV).

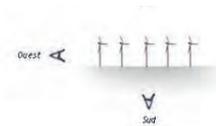
Le **photomontage 37** est réalisé depuis la **RD764 à l'Ouest de Josselin**. Il a pour objectif d'illustrer les vues lointaines depuis cette route et le plateau au Sud du projet, avec la vallée de l'Oust en premier plan.

Le **projet** se lit **sur la ligne d'horizon** créée par le plateau (pales, portions de pales des éoliennes), **en arrière-plan de la vallée de l'Oust**, avec d'autres parcs éoliens dont celui de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.

Ce photomontage **illustre le rôle des boisements dans l'organisation des vues du projet en s'éloignant**.

L'emprise du projet est faible et la distance induit des éoliennes peu prégnantes.

Vue du projet depuis la vallée de l'Oust



La vallée de l'Oust s'étend dans le périmètre éloigné au Sud et à l'Ouest du projet.

Le **fond de la vallée de l'Oust**, qui fait l'objet d'une **reconnaissance sociale** pour la présence du **canal** de Nantes à Brest, et pour la présence du bourg d'intérêt patrimonial de **Josselin**, est **visuellement isolé du projet éolien** étudié (cf. secteurs non colorés sur la carte de ZIV). En effet, sous l'influence de la distance, l'encaissement de la vallée induit des vues cloisonnées dans le fond de vallée.

Les **perceptions lointaines** du projet s'organisent depuis le **haut de versant Ouest et Sud de la vallée**. Ces **vues d'ensemble** sont **composées de plusieurs plans**, créés par les ondulations du relief et la végétation. Le **parc éolien** vient alors s'inscrire **en arrière-plan**. La distance atténue la prégnance visuelle des éoliennes, et les perceptions du projet sont aussi atténuées par les jeux de relief et la végétation. Le photomontage 37 illustre les vues près de Josselin depuis le plateau au Sud de la vallée de l'Oust sur la route majeure RD764.

Les **centres des deux bourgs principaux** que sont **Rohan et Josselin** ne sont **pas impactés** par le projet sous l'influence de la distance, du relief, de la végétation et de la présence du bâti.

Le **photomontage 39 depuis l'entrée Ouest de Rohan** illustre les vues lointaines du projet depuis l'Ouest de la vallée de l'Oust et depuis Rohan. Le projet se lit sur la ligne d'horizon créée par le plateau (lecture des rotors), avec les autres parcs éoliens (parc de Mohon, parc de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle). Le projet se lit en avant-plan du parc de Mohon.

Le **photomontage 38** est quant à lui réalisé depuis le **haut du clocher de la cathédrale de Josselin**. Il est présenté dans le paragraphe relatif au patrimoine. Ce photomontage informe de la **visibilité de l'extrémité des pales des éoliennes** du projet. Ainsi la **découverte du centre ancien dans les rues n'est pas impactée**.

Ainsi, à l'échelle du périmètre éloigné, les **impacts sont relativement faibles depuis cette unité paysagère**. Ils sont **très faibles à nuls depuis le fond de la vallée de l'Oust et nuls depuis le centre ancien de Josselin**.

Synthèse des types de vues depuis cet ensemble paysager

Pas de vues du parc éolien sous l'influence du relief, de la végétation (boisements, bocage...), et du bâti.

Vue cadrée par le relief



Vue fermée par la végétation

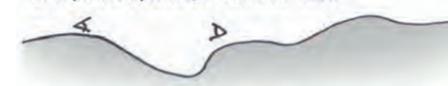


Vue cadrée par le front bâti



Vues du parc éolien, avec lecture du projet :
- depuis les hauts de versants des vallées (vue de plateau à plateau).

Vue de plateau à plateau, au-dessus des vallées



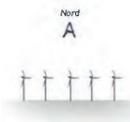
Parc éolien de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle à environ 15,5 km

Projet à environ 13,5 km
.....
Parc éolien de Mohon en arrière-plan à environ 15,5 km

Ligne d'horizon créée par le plateau de l'Yvel

Photomontage 39 depuis l'entrée Ouest de Rohan

Vue du projet depuis le massif du Mené



Le massif du Mené s'étend dans le Nord du périmètre éloigné.

A l'échelle du périmètre d'étude cet ensemble paysager s'étend au **Nord de la route majeure RN164 entre Merdrignac, Plémet et Loudéac.**

Dans cette unité paysagère, les ondulations du relief sont plus marquées que dans le Sud de l'aire d'étude. Le massif du Mené est aussi caractérisé par la présence de boisements et de bocage. Ces composantes vont intervenir dans l'organisation des vues. Les vues dans les massifs forestiers notamment la **forêt de Loudéac et celle de la Hardouinai** ne sont pas impactées (**vues fermées**).

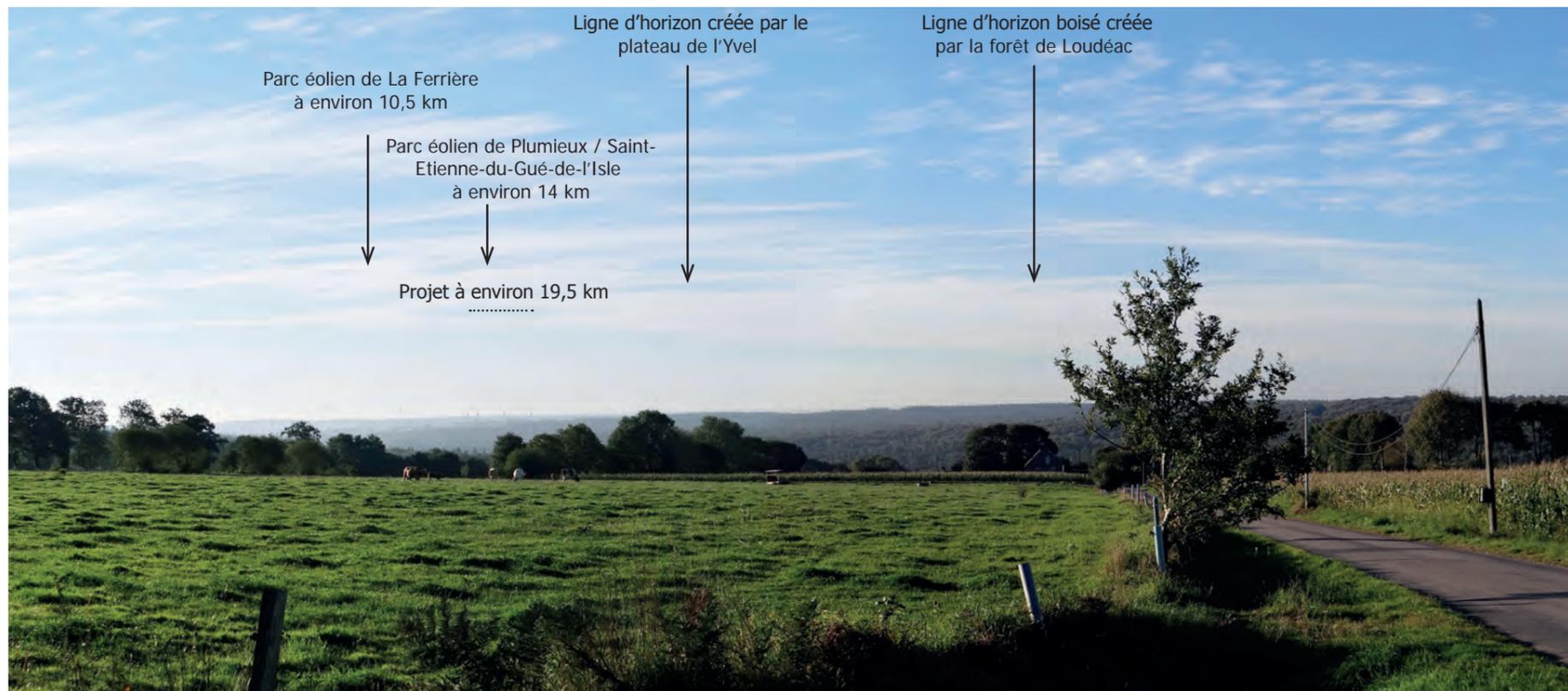
Des vues très lointaines vers le Sud s'observent depuis les lieux dégagés. La carte de Zones d'Influence visuelle du projet indique des **vues lointaines** possibles du projet depuis ces lieux (projet > 10km).

Les **vallées encaissées**, qui sont éloignées du projet, ne sont **pas concernées par des vues** du projet. C'est le cas de celles du **Lié et de ses affluents dont le vallon de Querrien** (fontaine, lieu de pèlerinage).

Le **photomontage 43** est réalisé depuis la RD53 au Nord de Loudéac et a pour objectif d'illustrer les vues lointaines depuis le massif du Mené.

Le **projet** se lit en **vue lointaine sur la ligne d'horizon** créée par le plateau, **avec les autres parcs éoliens**. Le projet est peçu en arrière-plan du **parc existant de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle**. La **distance atténuée** fortement la **prégnance du projet**.

Ainsi, à l'échelle du périmètre éloigné, les **impacts sont relativement faibles depuis cette unité paysagère**.



Photomontage 43 au nord de Loudéac sur la RD53

Synthèse des types de vues depuis cet ensemble paysager

Pas de vues du parc éolien sous l'influence du relief, de la végétation (boisements, bocage...), et du bâti.

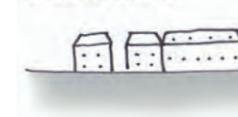
Vue cadrée par le relief



Vue fermée par la végétation

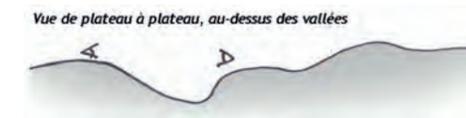
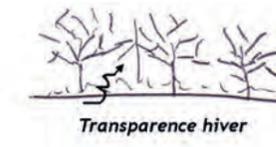
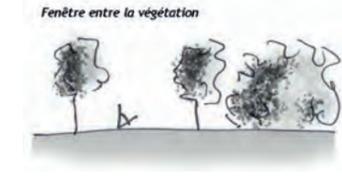


Vue cadrée par le front bâti



Vues du parc éolien depuis les plateaux bocagers, avec lecture du projet :

- au-dessus du front boisé dessiné par le bocage et les boisements,
- entre les arbres des haies
- en transparence des haies
- depuis les hauts de versants des vallées (vue de plateau à plateau).



III.2. Analyse des vues sur le projet dans le contexte paysager

III.2.3. A l'échelle du périmètre rapproché

Le périmètre rapproché de l'étude d'impact du projet s'étend **sur le plateau bocager de l'Yvel**, entre la vallée du Liée à l'Ouest, La Ferrière au Nord, La Trinité-Porhoët à l'Est et la forêt de Lenouée au Sud.

Les photomontages réalisés dans le périmètre rapproché sont localisés sur la carte suivante.

La perception des éoliennes est variable selon la distance et le lieu où se trouve l'observateur. Les impacts visuels d'un parc éolien sont les plus forts à proximité du site. Il s'agit donc ici d'évaluer les impacts depuis l'habitat le plus proche du futur parc éolien.

La carte de Zones d'Influence Visuelles (ZIV) ne prend pas en compte le bâti. Ainsi si les bourgs paraissent en couleur dans les secteurs de visibilité potentielle sur la cartographie des ZIV, les perceptions sur le parc éolien seront fonction de la position de l'observateur et du contexte paysager (densité de l'habitat, présence de haies, d'arbres...). Des **photomontages** sont réalisés pour traiter les vues depuis l'habitat proche.

Depuis les bourgs et hameaux proches, le **bocage** va jouer le même rôle visuel qu'à l'échelle du périmètre éloigné : **jeux d'écran visuel, de fenêtre et de transparence**.

Cependant **la distance au parc éolien** va intervenir dans l'organisation des vues. En effet **en se rapprochant, la hauteur perçue de l'éolienne augmente**. La végétation crée moins facilement un effet d'écran. Ainsi les **éoliennes apparaîtront plutôt au-dessus du front boisé dessiné par les haies, la base du mât seulement sera masquée**.

L'effet d'écran visuel s'observera dans le **cas d'une haie dense ou d'un boisement à proximité de l'observateur**. Le premier plan créé par cette végétation masquera alors tout ou partie du parc éolien.

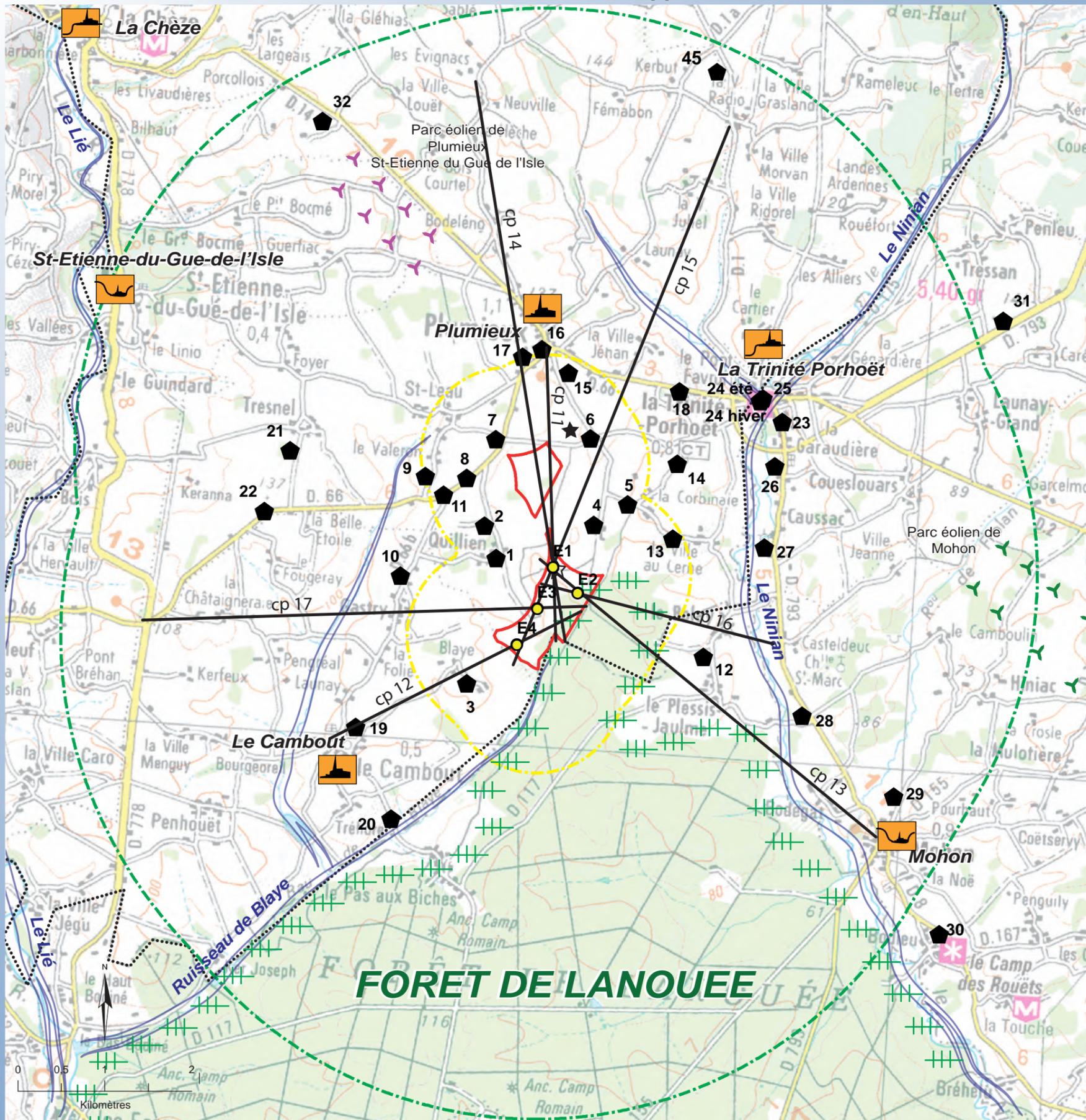
Depuis un point donné, une partie du parc peut être masquée complètement et l'autre apparaître au-dessus des haies ou entre les arbres (fenêtre).

Depuis le plateau, les **haies découpent la vue en plusieurs plans** et apportent une **notion d'échelle**. Le **parc** est soit perçu partiellement et **d'échelle comparable aux haies** soit avec les **éoliennes entières** dans le paysage bocager, induisant une **différence d'échelles notable**.

Le **projet** éolien comprend **4 éoliennes de 150m de hauteur totale** réparties **dans le Sud du site** étudié. Le projet est ainsi **reculé du bourg de Plumieux localisé au Nord**.

Les photomontages réalisés sont répartis dans le périmètre rapproché depuis les axes routiers et l'habitat. Ceux depuis les routes sont présentés dans un premier temps, puis ceux des bourgs et hameaux. Des coupes topographiques sont aussi réalisées. Sur ces coupes, la zone potentielle d'implantation est représentée par un zonage bleu, et l'éolienne du projet localisée sur le tracé de la coupe y est légendée. La carte page 107 localise coupes et photomontages.









Localisation du projet

- Zone potentielle d'implantation (ZPI)
- E1 ● Projet éolien de Quillien
- Recul à la ZPI**
- 1 km
- 5 km
- Limite départementale
- 1 ▲ Photomontage et son numéro
- cp14 | Coupe et son numéro
- Ensemble paysager du plateau de l'Yvel**
- | Vallée
- ++ Front boisé de la forêt de Lanouée
- ▲ Bourg sur le plateau
- ▲ Bourg sur haut de versant de vallée
- ▲ Bourg dans vallée
- ✦ Parc construit de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle
- ✦ Parc construit de Mohon
- Repères proches du site**
- ★ Pylône au nord-est du site
- ☆ Mât de mesure du site étudié

Sources : ETD, DREAL, DDT 22 et 56, Scan100 ©IGN

Carte 32 : Contexte paysager et photomontages à l'échelle rapprochée

Vues depuis les routes



Photomontage 32 depuis la RD 14 au niveau du parc éolien de Plumieux / St-Etienne du Gué de l'Isle

La route RD14 reliant La Chèze / Plumieux et La Trinité-Porhoët par la RD66 passe au Nord du projet. Des vues proches à plus lointaines s'organisent sur le projet étudié depuis ces routes.

Le **photomontage 32** est réalisé depuis la RD14 **au niveau du parc éolien existant de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle**.

Il a pour objectif d'illustrer les vues plus lointaines du projet depuis cette route au Nord du projet, avec ce parc existant en premier plan.

Le projet s'inscrit en arrière-plan **dans le même cône de vue que le parc éolien existant**. Il est lisible par les **rotors de ses éoliennes au-dessus du front boisé**.

Le projet occupe un **faible angle de vue**.



Photomontage 18 depuis la RD66 entre Plumieux et La Trinité-Porhoët

Ce **photomontage 18** est réalisé sur la RD66 entre Plumieux et la Trinité-Porhoët, au niveau du hameau de Bellevue. Il illustre des **vues plus proches du projet depuis le Nord sur cette route principale**.

Le projet se lit en **un groupe de 4 éoliennes** dans le paysage bocager, **avec un premier plan composé de haies et d'habitat**. Les éoliennes sont perçues **d'échelle comparable aux arbres en premier plan**.

Le projet occupe un **faible angle de vue**.